



**FEDERATION FRANCAISE DE TIR  
LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE  
GESTION SPORTIVE**



**CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS ECOLES DE TIR 10M  
LE PUY ST BONNET, le Samedi 01 Février 2025**

**LIEU :** Salle des Sports, 9-5 rue Victor MENARD – LE PUY ST BONNET – 49300 CHOLET  
Coordonnées GPS : N : 46°59'42.936" / O : 0°53'31.56"

**ORGANISATION :**

- Les épreuves se feront sur cible électronique SIUS.

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Être en possession de sa licence pour la saison en cours
- Une équipe du club doit avoir participé au championnat départemental dans la discipline
- La participation au championnat régional est obligatoire pour l'inscription au championnat de France
- Les épreuves se déroulent selon les Règlements Gestion Sportive en vigueur

**INSCRIPTIONS :**

- Les clubs sont priés d'envoyer la **composition des équipes** avant le 18 Janvier 2025 selon le modèle FFTir joint au mail, obligatoirement **au format EXCEL**.

**Merci de respecter la casse : le NOM en majuscules, suivi du Prénom première lettre en majuscule.**

- L'engagement, 26,00 € par équipe, sera à régler par SIEL. Vous serez averti de la date d'ouverture de la plateforme.
- Les équipes sont formées de 3 tireurs (1 poussin fille ou garçon+ 1 benjamin fille ou garçon+ 1minime fille ou garçon).
- Chaque tireur devra tirer 20 plombs de match après essais. L'ordre des tirs est : Benjamin, Poussin, Minime. Chaque match se déroule en 30 minutes précédées de 10 minutes d'installation et de préparation.

**HORAIRES :**

- 13h30 : Remise des dossards et des badges (port obligatoire)
- 14h15 : Accès au pas de tir

**MATCHS DE QUALIFICATION :**

- 14h30 : Début de match
- 16h45 : Fin de match



# FEDERATION FRANCAISE DE TIR

## LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

### GESTION SPORTIVE



#### FINALES :

- 17h00 : Communication aux capitaines de l'ordre de passage des tireurs de leur club
- 17h15 : Début des tirs de finale dans l'ordre suivant :
  - 1/4 de finales pistolet et carabine en 3 manches gagnantes
  - 1/2 finales pistolet et carabine en 4 manches gagnantes
  - Petites finales pistolet et carabine en 4 manches gagnantes
  - Finales pistolet et carabine en 4 manches gagnantes

#### CONTRÔLE DES ARMES :

- Non obligatoire
- De 13h00 à 14h45 (Priorité aux benjamins de chaque équipe)

#### POSTES D'ÉCHAUFFEMENT :

- Il n'y a pas de poste d'échauffement prévu

#### RÔLE DU CAPITAINE :

- Il représente son équipe auprès des autorités sportives
- Il est l'interlocuteur privilégié des autorités sportives
- Il est garant du bon comportement sportif de son équipe
- Il doit respecter et faire respecter le règlement sportif du Championnat ainsi que les consignes particulières inhérentes à l'organisation
- Il doit veiller au respect des horaires

#### DOSSARDS ET BADGES :

- Des dossards et un badge seront remis aux capitaines lors du briefing
- Les tireurs sont dans l'obligation de porter leur dossard dès lors qu'ils sont sur le pas de tir
- Le capitaine est dans l'obligation de porter son badge durant la totalité du championnat

#### REPAS :

- Restauration rapide sur place, sur réservation auprès du club organisateur avant le 22 janvier 2025.

#### RENSEIGNEMENTS UTILES :

- CHOLET TIR SPORTIF : 02 41 71 18 07 - 06 25 49 24 38
- [accueil.cholet.t.s@gmail.com](mailto:accueil.cholet.t.s@gmail.com)    [president@cholettirsportif.fr](mailto:president@cholettirsportif.fr)
- Lien utile : <https://www.fftir.org/wp-content/uploads/2022/10/RGS-VN-2022-2023-CDFC-EDT.pdf>



Jean-Charles DURAND  
RCL Pays de la Loire  
06 51 65 05 97

[gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr](mailto:gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr)

